



## Val de Fensch :

tirer davantage parti d'une situation géographique favorable

Située dans le sillon mosellan, la Communauté d'agglomération du Val de Fensch apporte sa contribution démographique et économique à la structuration de l'espace entre Metz et Thionville. Après les années de crise de la sidérurgie, marquées par une forte émigration, la population n'est pas encore stabilisée mais les départs sont moins nombreux. À court terme, le poids déjà important des personnes âgées devrait s'amplifier. Le territoire poursuit le processus de mutation et de renouvellement de son tissu productif, tout en conservant son caractère industriel. Le travail frontalier représente une source d'emplois importante. Pour continuer à en bénéficier, les habitants du Val de Fensch devront relever le défi de l'élévation de leur niveau de diplômes.

La Communauté d'agglomération du Val de Fensch s'est engagée dans un nouveau projet d'agglomération pour la période 2007-2013. Dans ce cadre, elle a souhaité confier à l'Insee Lorraine la réalisation d'un diagnostic partagé sur le périmètre de son territoire. Les données et analyses fournies serviront de base aux réflexions et à la constitution d'un observatoire économique.

**L**a Communauté d'agglomération du Val de Fensch (CAVF), constituée de dix communes qui s'étendent sur 86 km<sup>2</sup>, rassemble près de 70 000 habitants. Elle est située dans le sillon mosellan, axe majeur de communication et de développement de la Lorraine. Elle jouit ainsi d'une grande accessibilité routière (A31 et A30) et ses habitants disposent par ailleurs de deux gares ferroviaires à Hayange et Uckange. À l'échelle départementale, la CAVF se pose comme un "espace intermédiaire" entre le bassin thionvillois tiré par la dynamique luxembourgeoise, et le bassin messin qui s'appuie sur les fonctions administratives, universitaires et commerciales de la capitale régionale.

Caractérisé par une densité de population très élevée (800 habitants/km<sup>2</sup>, contre 165 en Moselle), ce territoire est essentiellement urbain. Seules deux communes (Neufchef et Ranguieux) ont une assise rurale, tout en étant des communes résidentielles dont la majorité des actifs travaillent en milieu urbain. Analysé sous l'angle paysager, la ruralité du territoire demeure : plus du tiers de sa superficie est couverte de forêts.

## Une population en baisse plus modérée

Depuis plusieurs décennies, la CAVF est confrontée à une baisse de population. À un affaiblissement continu de l'excédent naturel s'ajoute un déficit migratoire chronique, qui atteint son paroxysme à la fin des années 70, en pleine crise de la sidérurgie. À cette époque, plus de 2 000 personnes quittent le territoire chaque année. Si les tendances démographiques observées lors de la dernière décennie s'étaient poursuivies, la population aurait continué de baisser nettement.

Les premiers résultats des enquêtes annuelles de recensement de 2004, 2005 et 2006 montrent toujours une diminution de la population, à l'inverse du mouvement observé dans les communes voisines du bassin thionvillois. Mais cette baisse est plus modérée que celle initialement attendue. L'excédent des naissances sur les décès (même s'il a fortement diminué), se maintient avec un solde moyen positif de 150 individus par an. Il reste un atout pour le territoire.



Le déficit migratoire a été réduit de moitié par rapport à la décennie 90. À l'instar des territoires dépourvus d'établissements d'enseignement supérieur, la mobilité résidentielle des jeunes adultes est très élevée. Associée aux périodes des études puis de l'entrée dans la vie active, elle s'avère être une cause majeure du déficit migratoire.

### Un vieillissement attendu

Le profil démographique de la CAVF est marqué par une surreprésentation des personnes âgées (près d'un habitant sur quatre a plus de 60 ans, contre seulement un sur cinq dans l'ensemble du département).

À court terme, la population des 60 ans et plus devrait être plus nombreuse que celle des jeunes de moins de 25 ans. Cette situation devrait intervenir dès 2011. Ce vieillissement n'est pas caractéristique du territoire, mais il y est plus précoce et plus amplifié qu'en Moselle.

Les seuls effectifs des 75 ans et plus devraient doubler d'ici à 2020 pour compter 7 300 individus. Dans cette perspective, les capacités d'accueil des personnes très âgées, qui se situent dans la moyenne régionale, et légèrement au-dessus de celles du département, risquent de ne pas être suffisantes et devront s'accompagner au minimum d'un développement des services de maintien à domicile.

### Une reprise de la construction neuve

Entre 1990 et 1996, 90 logements neufs étaient commencés chaque année. Depuis 1997, le rythme de construction s'est accéléré. Il a presque triplé, avec plus de 230 logements neufs par an. Cependant, cette hausse de la construction neuve dans la CAVF est moins forte que celle constatée dans le sillon mosellan et la bande frontalière (notamment le canton de Cattenom).

(1) Ces résultats doivent néanmoins être relativisés au regard de la part non considérée des revenus provenant des travailleurs frontaliers. En fin d'année fiscale, ces derniers ne déclarent pas tous leurs revenus en France.

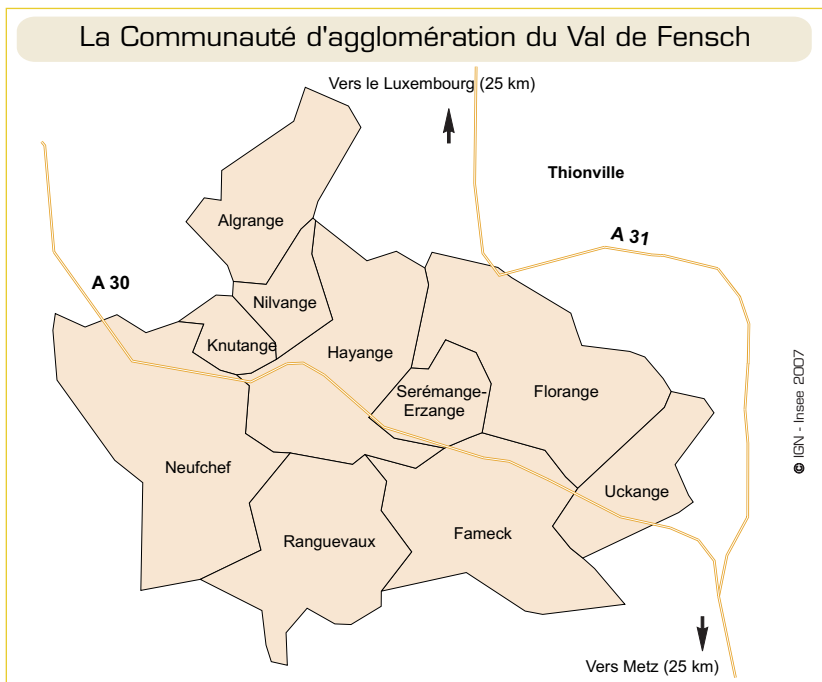
Le Val de Fensch se distingue également par un parc de logements relativement ancien. En effet, 38% des logements ont été construits avant 1949, contre 34% en Moselle. Le niveau de confort est aussi inférieur à la moyenne départementale.

Enfin, le logement locatif social (près de 4 600 logements HLM en 2005) est concentré pour l'essentiel dans quatre communes : Fameck, Florange, Hayange et Uckange. À Fameck et Uckange, qui comptent chacune une Zone Urbaine Sensible (ZUS), un logement sur trois est un

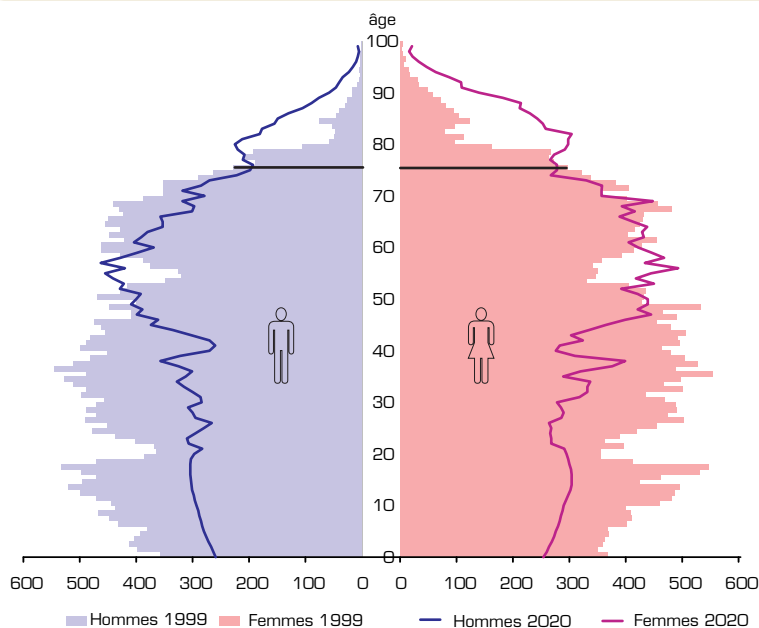
logement social. La ville de Florange, quant à elle, dépasse le seuil de 20% de logements sociaux.

### 2 600 euros annuels de moins par foyer

La population locale évolue dans un contexte socioéconomique relativement fragile. Ainsi, en 2004, avec un revenu annuel moyen de 13 100 euros par foyer fiscal (1), le Val de Fensch se place largement en dessous de la moyenne départementale (15 700 euros). Ici, 61% des foyers fiscaux sont non imposés, contre 52% en Moselle. Depuis 1994, ce



### Les 75 ans et plus seront deux fois plus nombreux en 2020



Sources: Insee - Recensement de la population 1999, Omphale Projections pour 2020 (scénario de déclin démographique contenu)

taux a baissé de moins d'un point alors qu'il a diminué de plus de deux points dans le département.

Ces revenus plus faibles ont pour conséquence une proportion plus forte de personnes vivant sous le seuil de pauvreté (2). En 2005, près de 7 200 personnes sont considérées comme "pauvres". Elles représentent 12,7% de la population des moins de 65 ans de la CAVF, soit 1,8 point de plus que pour l'ensemble du département. Trois communes sont particulièrement concernées : Nilvange (15%), Knutange (15%) et surtout Uckange (21%). En deux ans, le taux de pauvreté de la CAVF a chuté de 1,4 point, alors qu'il est resté stable dans le département.

### Une spécificité industrielle qui demeure

Près de 20 000 personnes travaillent dans le Val de Fensch. La commune de Florange concentre à elle seule près de la moitié des emplois. Dans l'ensemble de la CAVF, le tissu productif reste fortement marqué par la présence de l'industrie. Cela se traduit par une surreprésentation des emplois d'ouvriers qualifiés.

En 2006, l'industrie représente 8 000 emplois, soit 41% de l'ensemble des emplois contre 19% en Moselle. Cette spécificité est notamment le fait de la prédominance du secteur de la métallurgie et du travail des métaux, qui regroupe près de 5 700 emplois. Avec environ 4 000 salariés, le groupe Arcelor Mittal y contribue fortement et constitue le second pôle national sidérurgique en termes d'emplois (après celui de Dunkerque).

Autre secteur de poids, l'industrie automobile occupe près de 1 200 personnes. Elle est ainsi presque deux fois plus représentée que dans le reste du département. L'établissement ThyssenKrupp Presta concentre 60% des emplois du secteur et a présenté récemment un programme d'investissement de 22 millions d'euros et la création de 200 emplois.

(2) Seuil de revenus à 50% du revenu médian, soit 755 euros par mois et par unité de consommation en 2005.

Ces deux établissements disposent dans leur environnement proche d'un tissu dense d'entreprises sous-traitantes.

Le secteur de la construction, avec près de 1 400 emplois, est un peu plus représenté que dans le reste du département. Le secteur tertiaire ne regroupe que 52% des emplois contre 76% en Moselle. Malgré la présence de quelques grands établissements de plus de 200 salariés, il est moins présent qu'ailleurs, sauf pour les services opérationnels et les activités associatives.

### Soutien à la création et à la reprise d'entreprises

En 2005, près de 1 700 établissements de l'industrie, du commerce et des services marchands sont comptabilisés sur le territoire du Val de Fensch. En cinq ans, le parc total des établissements progresse de 5%, contre 8% au niveau départemental. Néanmoins, le nombre d'établissements des secteurs de la construction, du commerce et de la réparation automobile, ainsi que du commerce de gros, progresse plus vite que dans le reste du département.

La vocation industrielle du territoire se reflète dans le secteur tertiaire. Le conseil et assistance aux entreprises a ainsi enregistré une hausse de 39% du nombre d'établissements, soit dix points de plus qu'en Moselle.

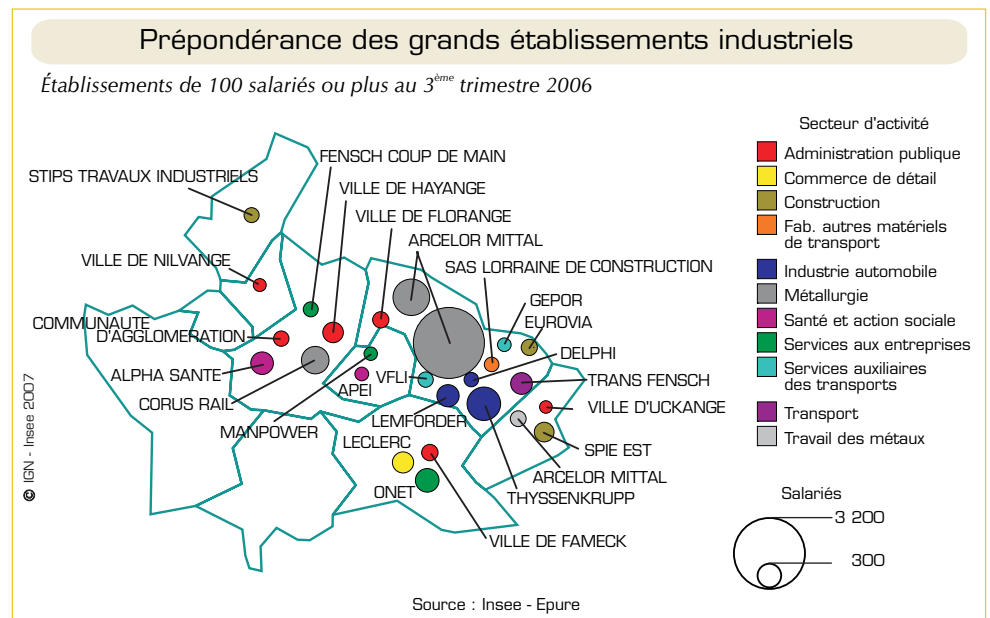
Le territoire du Val de Fensch possède des atouts pour attirer les en-

treprises. Ainsi, sur le parc d'activités Sainte-Agathe à Florange, la pépinière d'entreprises Synergie permet aux porteurs de projets d'être opérationnels très rapidement. En janvier 2007, sur le parc d'activités de la Paix à Nilvange, s'est installée la couveuse d'entreprises PACELOR. Ces deux organismes accompagnent les futurs entrepreneurs jusqu'à la création ou la reprise d'une entreprise locale. De surcroît, ils offrent des services de secrétariat, formation et location de bureaux et/ou ateliers. Ces mesures s'avèrent profitables à l'heure où près d'un dirigeant d'entreprise individuelle sur cinq a plus de 55 ans, ce qui représente environ 200 entreprises à reprendre dans un futur proche.

Sur l'ensemble du territoire, au cours des cinq dernières années, le taux de création d'établissements a par ailleurs été semblable à celui observé en Moselle. Le secteur de la construction a été particulièrement dynamique avec un taux de création pure supérieur de quatre points à celui du département.

### Près d'un actif sur trois travaille au Luxembourg

Du fait de sa proximité avec les pôles d'emploi de Metz et de Thionville, mais aussi avec celui du Luxembourg, le Val de Fensch constitue un territoire très ouvert sur l'extérieur. En effet, 65% des actifs salariés résidant dans la CAVF travaillent en dehors de celle-ci. Par ailleurs, 58% des emplois salariés du territoire sont occupés



## Savoir plus :

### Sites internet :

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

[www.agglo-valdefensch.fr](http://www.agglo-valdefensch.fr)

par des actifs venant de l'extérieur, notamment des cantons limitrophes (Thionville, Yutz, etc.).

Dans le fonctionnement local du marché du travail de ces dernières années, le fait marquant observé est l'importance croissante prise par le Luxembourg. En quinze ans, le nombre de frontaliers résidant dans la CAVF à destination du Grand-duché a été multiplié par six. Plus récemment, entre 2003 et 2005, il a augmenté de 8%, soit un point de plus que dans la zone d'emploi de Thionville. Aujourd'hui, ce sont plus de 6 300 travailleurs, soit près d'un actif occupé sur trois, qui franchissent chaque jour la frontière, motivés par un emploi mais aussi par la perspective d'un salaire plus attractif. Pour la CAVF, cela représente autant de revenus potentiellement réinjectés dans l'économie locale, même si le risque de dépendance liée à la croissance du Luxembourg existe.

### Une année 2005 difficile sur le marché du travail

Depuis la fin des années 90, la baisse du nombre de demandeurs d'emplois (3) a été plus importante dans la CAVF que dans le département. Cependant, en 2005, la situation du marché du travail y a été difficile. En un an, le nombre de chômeurs a progressé de 3,5%, hausse qui contraste avec la baisse observée en Moselle (-3,5%). Les jeunes ont été les plus touchés : le nombre de jeunes demandeurs d'emplois a progressé de 7,3% en un an, alors qu'il a baissé de 4,9% au niveau départemental.

Par ailleurs, le nombre de chômeurs de longue durée (4) s'est amplifié avec une hausse de près de trois points, contre une baisse de 1,5 point en Moselle. Fin 2005, dans la CAVF, les chômeurs de plus d'un an d'ancienneté (4) représentent 27,5% du total des demandeurs d'emploi, soit un niveau comparable à celui observé dans le

département. Seuls points positifs, le nombre de demandeurs d'emplois de plus de 50 ans et celui des femmes y ont régressé (de respectivement 2,8% et 2,7%).

Dans un marché local du travail particulièrement ouvert tel que le connaît le Val de Fensch, les causes de ces évolutions contrastées, sont peut-être à rechercher vers une moindre adéquation des qualifications aux emplois proposés sur le territoire ou à proximité.

### Élever le niveau des formations

La population de la CAVF est en effet moins diplômée que celle de la Moselle. En 1999, seuls 11% des 25-59 ans détenaient un diplôme de l'enseignement supérieur, contre 17% en Moselle. Les jeunes, quel que soit leur âge, sont eux aussi moins diplômés que les Mosellans. Ce constat peut expliquer le nombre élevé de demandeurs d'emploi. Cette hypothèse est renforcée par les résultats de l'enquête Emploi 2006, réalisée par l'Insee au niveau national, qui corrobore l'idée que le diplôme constitue une protection contre le chômage.

Au-delà, le développement des fonctions supérieures au Luxembourg s'inscrit dans une perspective d'évolution disputée, à laquelle s'ajoute déjà une augmentation de la qualification requise. Dans ce contexte, au Nord-Ouest du territoire, la zone d'activités d'Esch-Belval a notamment pour ambition l'implantation d'activités économiques à forte valeur ajoutée, avec à la clé la création de milliers d'emplois à destination d'une main-d'œuvre hautement qualifiée. De par sa situation géographique, le territoire du Val de Fensch est en mesure de profiter de l'engouement pour ce projet, tout comme il bénéficie déjà de la croissance des emplois dans le reste du Luxembourg. Mais à ce titre, le défi de l'élévation du niveau de diplômes de ses habitants doit être relevé.

■ Thierry GUILLAUME

Ministère de l'Économie,  
des Finances et de l'Industrie

#### Insee

**Institut National de la Statistique  
et des Études Économiques**  
**Direction Régionale de Lorraine**

15, rue du Général Hulot

CS 54229

54042 NANCY CEDEX

Tél : 03 83 91 85 85

Fax : 03 83 40 45 61

[www.insee.fr/lorraine](http://www.insee.fr/lorraine)

#### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Jean-Paul FRANÇOIS

Directeur régional de l'Insee

#### COORDINATION RÉDACTIONNELLE

Christian CALZADA

Gérard MOREAU

#### RESPONSABLE ÉDITORIAL ET

#### RELATIONS MÉDIAS

Jacqueline FINEL

#### RÉDACTRICE EN CHEF

Agnès VERDIN

#### SECRÉTARIAT DE FABRICATION

#### MISE EN PAGE - COMPOSITION

Marie-Thérèse CAMPISTROUS

Marie-Odile LAFONTAINE

ISSN : 0293-9657

© INSEE 2007

(3) Demandeurs d'emploi en fin de mois catégorie 1, 2 ou 3, hors activité réduite.

(4) Demandeurs d'emploi en fin de mois de plus d'un an d'ancienneté de catégorie 1, 2 ou 3, hors activité réduite.